



Historique de la campagne



Naissance de la Campagne «Les «droits ça se défend» à la fin de 2014 suite au 1^e rassemblement national des organismes en DCD à Trois-Rivières.

Les organismes et le RODCD revendiquent une hausse annuelle de 40\$M et l'indexation de nos subventions

Compte tenu du peu de ressources du RODCD à l'époque (permanence 5h/semaine X 10 mois/an), la Campagne est maintenue à bout de bras.

Fin 2016, le MEPAQ se propose de reprendre en main la Campagne en vue des élections de 2018. Les mobilisations tant au niveau régional que national se multiplient.

(Logo initial →)



Jusqu'à l'annonce en décembre 2017, par Philippe Couillard d'une hausse significative de financement pour les organismes en DCD, une 1^e en plus de 15 ans. La hausse de 11,7\$M est prévue en 2 versements de 2,2\$M en 2018 et 9,5\$M en 2019.

Bien que les organismes accueillent la nouvelle avec enthousiasme, on ne peut s'empêcher de murmurer que les libéraux essaient d'acheter les organismes avant l'élection d'octobre 2018.

Le 1^e versement est distribué en juin 2018 – 12,7% à tous les organismes et les libéraux annoncent le 2^e versement pour les organismes qui offrent des services individuels directs.

La CAQ remporte les élections d'octobre et, voulant se faire des amis, écoute les revendications des organismes pour qui les Droits ça se défend **collectivement** pour rehausser les organismes les moins bien financés – d'où la création des fameux paliers de financement –de base, régional, national.

Au même moment, fin 2016-2017, se met en place la Campagne Engagez-vous pour le communautaire qui rassemble tous les organismes d'ACA et la Campagne Les droits ça se défend est mis en «sourdine» jusqu'à aujourd'hui... (6 février 2024).